

Convention de réparations

➤ Réparation à notre atelier après prise de rendez vous

Les horaires d'ouverture sont de 8h à 16h habituellement, uniquement sur rendez vous, possibilité d'amplifier les horaires de 6h à 20h et le samedi de 8h à 12h.

➤ Atelier mobile pour des déplacements sur les sites clients

Si vous ne pouvez pas déplacer votre véhicule à nos locaux, nous vous proposons de venir effectuer les réparations chez vous. Des frais de déplacements seront alors appliqués suivant cartes fournies.

➤ Déplacement des véhicules

En fin de réparation, nous souhaiterions déplacer les véhicules dans l'avenue Léon Jouhaux, une décharge sera alors remplie (Cf. document joint). Si vous ne voulez en aucun cas que nous déplaçons votre véhicule, cochez ci-dessous :

Non déplacement des véhicules

➤ Somme d'acceptation

Afin de faciliter la prise en charge des réparations, nous vous proposons la mise en place d'une somme valant acceptation pour toute réparation à votre convenance.

« Formule Express »

« Formule Standard »

Autre somme :

Merci d'indiquer les coordonnées des personnes décisionnaires, ci-dessous :

| | | | |
|-------------|--|-------------|--|
| Nom : | | Nom : | |
| Prénom : | | Prénom : | |
| E-mail : | | E-mail : | |
| Téléphone : | | Téléphone : | |
| Fax : | | Fax : | |
| Nom : | | Nom : | |
| Prénom : | | Prénom : | |
| E-mail : | | E-mail : | |
| Téléphone : | | Téléphone : | |
| Fax : | | Fax : | |

➤ Acceptation / renonciation de la convention :

Merci de bien vouloir nous retourner ce document rempli et signé qui vaudra donc acceptation des conditions énoncées dans le document « Maintenance & réparations ».

Cette convention est résiliable à tout moment sur simple demande écrite, par mail à l'adresse toulousebaches@gmail.com ou par courrier.

Nom de la société

Date et signature